

En Direct

La Lettre
de la Commune de Fontan
N° 37 - DECEMBRE 2024

FONTAN

Place du Centenaire - 06540 FONTAN - Tél. 04 93 04 50 01 - mairiedefontan@wanadoo.fr - ville-fontan.com



Le Mot du Maire

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente cette nouvelle édition de " En Direct " qui reflète une fois de plus l'énergie, la créativité et la solidarité qui animent notre belle commune.

Dans cette vie politique qui en manque tant, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement. Elle est garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire.

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Je reste un maire heureux de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et agricoles travailler et façonner notre territoire, nos enseignants, agents publics, autorités civiles et militaires incarner le service public, nos élus municipaux se mobiliser pour moderniser notre commune.

Que chacune et chacun soit remercié pour son œuvre.

Fontan avance avec vous, votre conseil municipal et votre maire travaillent jour après jour pour obtenir l'ensemble des subventions utiles à nos investissements.

Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux mais nous les abordons avec enthousiasme et le sentiment d'être utiles à la collectivité, aux Fontanais d'aujourd'hui et de demain.

Je vous souhaite une bonne lecture à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et un très joyeux Noël (avec un peu d'avance !).

Philippe OUDOT - Maire de Fontan

Visite du Préfet des Alpes-Maritimes à Fontan



A l'invitation du Maire, le Préfet des Alpes-Maritimes Hugues Moutouh est venu à Fontan, pour apporter le soutien de l'Etat à la commune fortement touchée par la Tempête Alex.

Suite à la demande du Maire, le Préfet a accordé l'urgence impérieuse pour les travaux sur les bâtiments, ce qui permet d'accélérer la procédure et de gagner du temps.

Après une visite du village où nous avons présenté plusieurs projets :

- La protection des berges,
- La création d'une salle polyvalente, d'une boutique éphémère,
- d'un espace de coworking et l'aménagement paysager des alentours du bâtiment anciennement les platanes,
- La création d'un nouveau parking route de la gare ...



Nous nous sommes réunis dans la salle du conseil municipal ou le bureau d'études Maralpine à fait une présentation du futur plan guide de la commune.

Je remercie les services de l'état, les services de la Carf, le bureau d'études Maralpine et les élus de Fontan qui étaient présents tout au long de cette visite riche en enseignements.





Les échos du Conseil Municipal

Du 17 Juillet 2024

- Rapport de la SPLA
- Rapport Chambre Régionale des comptes exercice 2018 CARF
- Convention avec le Sictiam pour le déploiement de la fibre
- Projet Boucle de Cyclo-tourisme des 5 villages

- Tarif redevance occupation domaine public SARL A Votre Service
- Acquisition par la commune dans le cadre de la procédure de fonds barnier N419 - 420
- Convention cadre 2025 pour l'exercice des missions facultatives proposées par le CDG06
- Subvention association I Tchapaçan de Breil sur Roya
- Demande de Subvention au Département étude de conceptualisation du business plan hôtelier Château de la Causega
- Demande de Subvention au Département pour Rétro Fontan - Marché de Noël

- Demande de Subvention Réfection Hall de la Mairie
- Attribution du Marché de travaux du Parking rte de la Gare

Du 25 Septembre 2024

- Convention de prestations de service entre l'Office de Tourisme Communautaire et la Commune
- Mise à jour du tableau de classement des voies communales
- Adhésion au contrat collectif frais de santé proposé par le CDG06
- Demande de fonds de concours pour le véhicule Nissan
- Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables

Du 29 Octobre 2024

- Approbation du nouveau tableau de classement des voies et actualisation du linéaire des voies
- Convention avec le Sictiam pour le déploiement de la fibre
- Tarif redevance d'occupation du domaine public
- Vente d'un local L1191 à Berghe Supérieur

Toutes les Délibérations ont été votées à l'unanimité

ETAT CIVIL

DECES

M. Pipo SCHULTZ

Mme Apollonie OSENDA née TOSEL

M. Georges BELTRAMO

M. Antoine GIOANNI

Le maire et son conseil municipal renouvellent leurs très sincères condoléances à toute la famille cruellement touchée par ce deuil.

Rencontre avec la Sénatrice Dominique ESTROSI-SASSONE

C'est avec beaucoup de plaisir que Philippe Oudot et ses élus ont reçu la Sénatrice Dominique Estrosi-Sassone pour une réunion de travail.

La simplification et l'assouplissement des procédures ont été abordées, pour donner plus de capacité d'agir aux élus locaux.

Une visite du village nous a permis d'évoquer les problèmes liés à la Tempête Alex et de présenter les projets de la municipalité.



Dons de la commune à la région de Valence en Espagne

Le maire a remis à l'aide humanitaire des sapeurs pompiers de Menton, du matériel reçu lors de la tempête alex pour venir en aide à la région de Valence en Espagne suite aux intempéries dévastatrices qui l'ont frappé.



Repas des Anciens

Le repas des anciens est un moment marquant de la vie du village et une rencontre que les élus affectionnent particulièrement.



Cette année plus de 65 personnes se sont retrouvées sous le préau de l'école pour partager un repas préparé et servi par les élus.

L'ambiance musicale était assurée par Armando.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Rentrée Scolaire 2024 - 2025

Les écoliers du RPI Fontan - Saorge ont retrouvé le chemin de l'école, après une période de vacances bienfaitantes " mais qui passe beaucoup trop vite " hélas ...

Nous souhaitons à nos " Pitchouns " et à leur enseignante une bonne année scolaire.



Cérémonie Commémorative du 80^{ème} Anniversaire de la chute du B-24 DALLAS LADY

C'est à la Ceva, dans un cadre magnifique, que s'est déroulé cette Cérémonie Commémorative du 80ème Anniversaire de la Chute du B-24 Dallas Lady sur les pentes de la Corne de Bouc.

Philippe Oudot, Maire remercia les nombreuses personnalités civiles et militaires présentes ainsi que la population.

Après les discours des différentes personnalités, se sont les enfants de l'école de Fontan qui ont lu un texte retraçant l'histoire tragique de cet avion et de son équipage.

La journée s'est terminée dans la cour de l'école par un apéritif.

Un grand merci à l'UNC Beausoleil - Monaco - Cap d'Ail La Turbie, l'UNC Breil sur Roya - Fontan, Américan Légion, France Etats-Unis, l'Automobile Club de Monaco.



LES FESTIVITES

Cette année fut encore riche en festivités printanières, estivales et automnales.

Cela a commencé par berghe dans les prés, suivi de la fête du four, rétro fontan, le marché nocturne, la pêche pour les enfants, les festins de fontan et 2 berghe, les médiévales au château de la causega, la fête de la bière, la fête des châtaignes ...

Nous remercions toutes nos associations, les bénévoles, les élus, les employés communaux qui font vivre notre belle commune toute au long de l'année.



LES FESTIVITES



Exposition sur l'Eau

Un grand merci à Josiane, Lucie, Michel et Claude pour cette exposition sur l'eau, les barrages et beaucoup d'autres choses.

Enorme travail de recherches et d'informations pertinentes.

Une vrai réussite.



La Station d'Épuration de Fontan

La station d'épuration de Fontan est en activité depuis le début de l'été.

Elle a été entièrement refaite et financée à 100% par la CARF. Le montant des travaux s'élève à 850.000 € H.T.



Réouverture de Pâturage au lieu dit "Larze"

Cette opération a été effectuée grâce à l'aide financière de la Région à travers le Feader qui a subventionné cette opération à 75%.

Le montant des travaux s'élève à 30.000 €.



Pose d'une Main Courante Rue Lanteri



Création d'un Appartement dans les Anciens Bureaux de la Mairie

Les travaux ont été effectués par le personnel communal. Les matériaux ont été subventionnés à 80% par la Région et les fonds de concours de la CARF.



Réparation d'un Mur à Berghe Inférieur

Un mur de soutènement a été réparé à Berghe Inférieur dans la rue des chacass. Le montant des travaux s'élève à 5500 € H.T. subventionné à 80% par la Dotation Cantonale du Département.



Étanchéité du Local du Coiffeur

La municipalité a profité des travaux de la création d'un parking route de la gare pour faire l'étanchéité du local commercial que loue le coiffeur.



Présentation des Projets de Travaux de la Traversée de Fontan suite à la Tempête Alex

Une réunion publique sur la traversée de Fontan s'est tenue dans la salle du conseil le 6 novembre, en présence de Philippe Oudot Maire, de son conseil municipal, de la Carf, de la DDTM, du Smiage, du Syndic de copropriété, du bureau d'étude et de France assureurs.

Cette réunion a permis d'évoquer plusieurs sujets :

Tout d'abord le confortement des bâtiments, les travaux commenceront en Mai 2025 et finiront en Mars 2026 pour un montant de l'ordre de 4.030.521 €.

Dans le même temps le Smiage commencera la protection des berges rive droite qui se présentera sous la forme d'un mur vertical du jardin d'enfant au bâtiment communal (ancienne gendarmerie) et d'un enrochement du bâtiment communal jusqu'à l'ancien camping.

Une promenade pédestre sera créée sur la crête de l'ouvrage.

La fin des travaux est prévue pour Juin 2027.

Le montant des travaux pour la protection des berges s'élève à 11.168.451 €

La protection par un enrochement en aval du pont rive gauche sur le quai de tourette a été présentée.

Quand aux travaux en aval du pont de Campané rive gauche la technique du génie végétalisé a "enfin" été abandonnée, un enrochement sera effectué au droit des trois maisons.



LUNDI 16 DÉCEMBRE



> 17H30

RÉUNION
D'INFORMATION

POSE DES
COMPTEURS D'EAU
INDIVIDUELS



FONTAN - SALLE DU CONSEIL



FONTAN

Du 16 Janvier
au 15 Février 2025

 Recensement
de la population 2025

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



Insee
en partenariat
avec votre commune

 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.